

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société RMA Capital représentée par son Directeur Général Délégué, M. Reda El Alj, a déclaré le 6 décembre 2011, avoir cédé sur le marché central pour le compte de son FCP RMA CAP Expansion, le 29 novembre 2011, 30 000 actions Promopharm, au cours unitaire de 1 155 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, RMA Capital, à travers son FCP RMA CAP Expansion, détient 31 160 actions Promopharm, soit 3,11% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières